

VI

LUCRETIANA

PAR R. WALTZ

Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Lyon

SOMMAIRE. — *Une étude approfondie du texte de Lucrèce m'a conduit à le remanier sur un certain nombre de points. J'ai publié récemment dans*

Bibliothèque Maison de l'Orient



145966

la Revue de Philologie (1951, fasc. I, p. 66 sqq.), sous ce titre : « Deux retouches au texte de Lucrèce », deux conjectures portant sur les vers I, 352, et III, 962. J'en réunis ici quelques autres¹.

II, v. 460 et 462.

Texte des manuscrits (O et Q) :

- 456 Omnia postremo quae puncto tempore cernis
Diffugere, ut fumum, nebulas flammisque, necessest,
Si minus omnia sunt et leuibus atque rutundis,
At non esse tamen perplexis indupedita,
460 Pungere uti possint corpus penetrareque saxa
Nec tamen haerere inter se : quodcumque uidemus
Sensibus sedatum facile ut cognoscere possis
463 Non perplexis, sed acutis esse elementis.

Situons d'abord avec précision ces quelques vers. Ils font partie d'un vaste développement sur la forme des atomes : les uns, nous dit Lucrèce, sont lisses et ronds, les autres rugueux, anguleux ou crochus, et il y a d'ailleurs toute espèce de degrés intermédiaires entre ces deux types fondamentaux. C'est ce qui explique les différences de saveur, d'odeur, de couleur, de son, de température que nous constatons entre les diverses substances dans la composition desquelles ils entrent. C'est ce qui explique enfin également leurs différences de densité, ainsi que Lucrèce l'expose à partir du vers 444 de la manière suivante : « Il faut nécessairement, dit-il, que les corps qui nous apparaissent durs et compacts soient formés d'atomes plus fortement ancrés les uns dans les autres et poussant des sortes de ramifications qui en assurent la cohésion profonde (exemples : le diamant, le silex, le fer, le bronze). Les corps, en revanche, dont la nature est fluide et coulante (et dont l'eau serait le type), doivent être faits d'atomes plus lisses et mieux arrondis. » Et ici (v. 456) commence la phrase ci-dessus citée, laquelle présente, au point de vue de l'établissement du texte, deux difficultés successives.

Pour peu qu'on se soit familiarisé avec la pensée, la langue, le style de Lucrèce, le sens général de ces vers, malgré leur complication apparente, se dégage assez nettement. Mais il y a, d'une

1. Qui ont fait l'objet d'une communication, le 24 avril 1950, à la Société lyonnaise d'Études anciennes.

part, à la fin du vers 460, un mot qui surprend et qui est extrêmement suspect : *saxa* ; et, d'autre part, au début du vers 462, deux mots : *sedibus sedatum* (ou mieux *sedibu' sedatum*, avec apocope), à peu près inexplicables tels quels. Examinons l'un après l'autre ces deux points.

1^o *saxa*.

Le sens littéral jusqu'au vers 461 est celui-ci : « Enfin, il est nécessaire que tous les corps qu'on voit se dissiper en un instant, comme la fumée, les brouillards et les flammes, s'ils ne sont pas entièrement faits d'atomes lisses et ronds, ne soient cependant pas non plus embarrassés d'atomes enchevêtrés les uns dans les autres, pour qu'ils puissent piquer notre corps et pénétrer les pierres (*saxa*) et cependant ne pas être étroitement liés entre eux. »

Lucrèce, dans ces quelques vers, dit, en somme, clairement que des corps tels que la fumée, le brouillard ou la flamme, malgré leur subtilité relative, ne peuvent pas être exclusivement formés d'atomes lisses et ronds, sans quoi ils ne blesseraient pas nos organes quand ils les rencontrent, mais qu'ils ne peuvent pas non plus se composer exclusivement d'atomes rugueux et crochus qui, en s'enchevêtrant les uns aux autres, formeraient de petits blocs massifs (*haerere inter se*), comme ceux du diamant, du silex, du fer, etc., dont il a été parlé précédemment.

Mais *penetrare saxa*? Que viennent faire là ces pierres, si peu en rapport avec le contexte? Certains éditeurs, à vrai dire, ont cru pouvoir conserver et expliquer *saxa*. Ils entendent que ces atomes de la fumée, du brouillard, de la flamme doivent être tels qu'ils puissent non seulement piquer notre corps, c'est-à-dire blesser nos organes (*pungere corpus*), mais encore pénétrer à l'intérieur des pierres. Ils allèguent que le feu tout au moins peut pénétrer les rochers et invoquent, à l'appui de cette interprétation, un passage du livre I (v. 491) où Lucrèce dit que les roches éclatent sous la farouche violence du feu : « *dissiliunt... fero feruenti saxa uapore* ». Ils en rapprochent aussi le vers 535 du même livre, où le feu est appelé « le feu pénétrant » (*penetralem ignem*), par analogie avec le froid également pénétrant, mais plus subtil encore (*manabile frigus*), tous deux, feu et froid, étant, avec l'eau, au nombre des corps qui détruisent tous les objets à l'intérieur desquels ils s'in-

troduisent. Ces rapprochements sont évidemment spécieux. Pourtant, dans le passage du livre II qui nous occupe, il me paraît manifeste d'après le contexte que Lucrèce n'a en vue que l'action des corps tels que la fumée, le brouillard ou la flamme sur le corps humain. Le vers 462, auquel nous en arriverons tout à l'heure, confirme cette façon de voir.

Aussi s'est-on depuis longtemps demandé s'il n'y aurait pas lieu de corriger le texte, et des conjectures de toute sorte, mais toutes, à vrai dire, plus gauches les unes que les autres, ont-elles été imaginées. Je ne mentionne que pour mémoire celle de Giusani, qui conserve *saxa*, mais, trouvant *penetrare* trop faible, le remplace par *terebrare*, ce qui, au demeurant, n'avance à rien. Lachmann, substituant *sese* à *saxa*, entendait *penetrare sese* au sens de *insinuare sese* (se glisser, s'introduire, sous-entendu dans le corps humain). Cette construction pronominale du verbe *penetrare* existe assurément, elle appartient au langage parlé, on la trouve à plusieurs reprises chez Plaute et dans Aulu-Gelle, on la retrouve chez Apulée. Ici cela jure d'autant plus que le complément de lieu, nécessaire avec cette locution, n'est pas exprimé, et l'altération de *sese* en *saxa est*, d'autre part, peu plausible. — Munro a tâtonné. Il a d'abord proposé *laxa* (étant relâchés, de contexture peu dense). Ce n'est pas contraire au sens, et c'est paléographiquement facile à admettre. Le sens est alors : « pour qu'ils puissent piquer le corps et y pénétrer grâce à leur faible densité ». Mais c'est sans rapport logique avec le contexte, où il ne s'agit plus de la densité de ces substances, mais de la forme des atomes qui les constituent. Aussi bien Munro a-t-il ensuite proposé *uesca*, avec le sens de « rongeurs, mordants ». Cet adjectif se trouve dans Lucrèce, I, 326, appliqué à l'eau de la mer qui ronge les roches qui la surplombent : « mare quae impendent *uesco sale saxa* peresa ». Mais ce rapprochement non plus ne suffit pas à justifier une conjecture hasardeuse, qui ne complète le sens (comme *laxa*) qu'à la manière d'une cheville. — Parmi les huit ou dix autres conjectures qu'on pourrait encore citer, je n'en retiendrai qu'une, assez ingénieuse, mais paléographiquement peu justifiable : « *penetrareque sensus* » (pénétrer les organes des sens).

Pour ma part, je lirais volontiers, non pas *laxa*, comme Munro, mais *laxum*, accordé à *corpus* :

Pungere uti possint corpus penetrareque laxum.

Le vers me semble beaucoup mieux venu de la sorte, beaucoup plus « lucrétien », et le sens très satisfaisant : ces atomes, qui ne sont ni lisses et ronds, ni crochus et enchevêtrés, mais qui (comme vont le dire les vers suivants) présentent des pointes aiguës (*acutis elementis*), se frayent, grâce à cela, un passage dans notre corps, dont le tissu se relâche et s'ouvre en quelque sorte devant eux.

On peut, en ce cas, expliquer la faute en supposant que *laxum* s'est altéré d'abord en *laxa*, puis en *saxa*. On peut également se demander si le copiste n'a pas été influencé, sans s'en apercevoir, par la fin du vers 447 : *adamantina saxa*.

2^o *sensibu' sedatum*.

Le sens littéral de la fin du passage (v. 461-463) serait : « ... en sorte que tu peux facilement reconnaître que toute chose que nous voyons apaisée par les sens (?) est faite non d'éléments enchevêtrés, mais d'éléments pointus ».

Il est trop clair que les deux mots *sensibu' sedatum* n'offrent aucun sens plausible et qu'une correction s'impose. Munro et M. Ernout après lui conservent, il est vrai, le texte des manuscrits. Munro traduit : « Ainsi tu peux aisément reconnaître que tout ce que nous voyons que les sens sont capables d'apaiser (ou d'amortir) se compose non d'éléments enchevêtrés, mais d'éléments pointus. » Et il commente en disant que les yeux sont capables de triompher, par exemple, de la cuisson que provoque en y pénétrant la fumée. M. Ernout, à son tour, traduit : « Ainsi peut-on facilement reconnaître que toute sensation douloureuse que nous voyons apaisée par les sens provient d'atomes aigus, mais non enchevêtrés. » En admettant que cette interprétation si peu naturelle fournisse un sens à peu près concevable, ce sens ne cadre en tout cas aucunement avec le contexte ; il va même presque à l'encontre de la signification générale du passage.

Or il existe une vieille correction fournie par le codex Laurentianus 31, que certains éditeurs ont adoptée : *sensibus esse datum*. Nencini voyait dans la phrase ainsi modifiée une construction embarrassée et redondante, qu'il éclaircissait comme suit : « quae ut facile cognoscere possis sensibus, uidemus esse datum », autrement dit : « nous voyons qu'il t'a été donné de pouvoir aisément reconnaître par les sens que toutes ces choses, etc. ». Ce qui n'abou-

tit, en somme, qu'à une remarquable platitude. — Brieger et Giussani, qui, dans leurs éditions, gardent aussi ce *sensibus esse datum*, s'en tirent, selon un procédé commode, mais dont il est imprudent d'abuser, en supposant une lacune entre le vers 461 et le vers 462 (entre *uidemus* et *sensibus*).

Il y a eu, d'autre part, des conjectures modernes assez nombreuses ; Merrill, dans le Commentaire de son édition de 1907, en énumère une douzaine, et il en a surgi d'autres depuis. Aucune, malheureusement, n'est à retenir, ni celle de Bernays : *uentis esse datum* ; ni celle, d'une déconcertante audace, de Lachmann, qui écrit : *uenenumst | sensibu' sed rarum* ; ni celle de Martin : *sensibus dentatum*. Je ne les rappelle qu'à titre de curiosité.

Je propose, quant à moi, de lire *sensibus exactum*, qui donne littéralement le sens suivant : « en sorte que tu peux facilement reconnaître que toute chose que nous voyons enfoncée dans les organes des sens est faite non d'atomes enchevêtrés les uns dans les autres, mais d'atomes pointus ».

Le verbe *exigere* a souvent, en poésie, le sens de « pousser, plonger », par exemple en parlant d'une épée qu'on enfonce dans le corps de quelqu'un. Exemples : Virgile, *Én.*, X, 815 : « ualidum namque exigit ensem Per medium Aeneas iuuenem » ; — Ovide, *Mét.*, V, 171 : « et, cupiens alto dare uulnera collo, Non circumspectis exactum uiribus ensem Fregit ». On retrouve également *exigere* ainsi employé chez Lucain et dans les tragédies de Sénèque. On le rencontre d'ailleurs aussi chez des prosateurs tels que Columelle (*De Re rust.*, III, 2, 10) et Celse (*De Medic.*, V, 28, 14), avec le sens, quasi technique, de « pousser des branches ou des racines ». Ici, *exactum* s'appliquerait donc aux atomes pointus des corps tels que la fumée, le brouillard ou la flamme *s'enfonçant* dans les organes des sens et les blessant. — *Sensibus*, d'autre part, serait un datif poétique, équivalant à *in sensus* ou *per sensus* : licence grammaticale dont les exemples ne manquent pas ; cf. Virgile, *Én.*, II, 553 : « lateri capulo tenuis abdidit ensem ». — Enfin, ces deux mots ainsi rétablis, *sensibus exactum*, seraient en rapport de sens très direct et très étroit avec le vers 460 : « pungere uti possint corpus penetrareque laxum », dont ils reprendraient en quelque sorte l'idée en la précisant¹.

1. J'ajoute, à titre accessoire, qu'au livre IV, v. 625, on trouve, à propos d'atomes rem-

II, v. 547.

Ce vers fait partie d'un passage où Lucrèce s'applique à démontrer que chaque type d'atomes comporte, au sein de l'univers, un nombre illimité d'exemplaires. Des objections se présentent. Il vient de réfuter celle qu'on tirerait du fait que certaines espèces animales paraissent représentées par un moins grand nombre d'individus que d'autres, ce qui impliquerait que les atomes qui les constituent sont en nombre moins considérable. Mais on peut encore objecter le cas extrême — et d'ailleurs purement théorique — d'un être qui serait unique de son espèce (*unica res quaedam natiuo corpore sola*). S'il n'y a pas dans la nature, répond Lucrèce, une quantité illimitée d'atomes appropriés à sa constitution, il ne pourra jamais se former et venir au monde. Et il explique pourquoi en ces termes (v. 547-550) :

Quippe etenim sumant oculi finita per omne
 Corpora iactari unius genitalia rei,
 Vnde, ubi, qua ui et quo pacto congressa coibunt
 Materiae tanto in pelago turbaque aliena?

Sens général : « Car, si l'on admet qu'il n'existe au sein de l'univers qu'une quantité limitée d'atomes propres à donner naissance à cet être unique, en quel lieu, venant d'où, mus par quelle force et de quelle façon se rencontreront et s'uniront-ils, au milieu de l'immense océan de la matière et de la foule des autres atomes? »

Le verbe *sumere*, au sens de « supposer, admettre », appartient à la langue ordinaire de Lucrèce. Mais, *sumant oculi* formant un groupe de mots inintelligibles, il faut de toute nécessité y apporter une correction. Nombre de conjectures ont été proposées, dont voici quelques exemples :

a) Winckelmann : *sumantur uti*. Sens : à supposer qu'on admette l'existence d'atomes appropriés en nombre limité.

b) Munro : *sumam hoc quoque uti*. Sens : à supposer que j'admette aussi ceci, c'est-à-dire que je concède aux partisans de cette hypothèse non seulement l'existence d'un être unique de son

plis d'aspérités (*asperitate repleta*) qui piquent et écorchent la langue, l'expression *pungunt sensum*, combinant pour ainsi dire les termes des vers 460 et 462 du passage ci-dessus analysé.

espèce, mais encore le fait qu'il n'existe des atomes appropriés à sa formation qu'en nombre limité.

c) Martin : *sumant alii*. Sens : que d'autres supposent, c'est-à-dire si d'autres prétendent, etc. — Cette dernière correction est de beaucoup la moins mauvaise au point de vue paléographique, puisqu'elle conserve tel quel le verbe *sumant*, qu'il n'y a aucune raison de modifier, et que *alii* est relativement proche dans l'écriture de *oculi*. Il est bien clair, d'autre part, que l'addition de *uti* n'est nullement nécessaire pour que le subjonctif *sumant* prenne une valeur concessive.

Je préférerais cependant une correction tout aussi simple, donnant au fond le même sens, mais paléographiquement beaucoup plus vraisemblable. Elle consiste à lire : *sumant olli*, ce pluriel archaïque désignant, avec une légère nuance d'ironie, les partisans de l'hypothèse que Lucrèce s'applique à écarter. Faut-il rappeler que la forme *ollis*, au datif ou à l'ablatif, est fréquente dans Lucrèce et que le nominatif *olli*, qui se rencontre dans Ennius, l'un des modèles favoris de Lucrèce, se retrouve encore chez Virgile (*Én.*, V, 197)¹?

IV, v. 260.

Cherchant à expliquer comment il se fait que nous distinguons parfaitement les objets extérieurs, alors qu'il nous est impossible de saisir par la vue un seul des « simulacres » qui en émanent incessamment, Lucrèce a recours à une double comparaison tirée de l'expérience courante (v. 259-264) :

Ventus enim quoque paulatim cum uerberat et cum
 260 Acre fluit frigus, non priuam quamque solemus
 Particulam uenti sentire et frigoris eius,
 Sed magis uniuorsum, fierique perinde uidemus
 Corpore tum plagas in nostro tamquam aliquae res
 Verberet atque sui det sensum corporis extra.

Sens littéral : « De même, en effet, quand le vent nous fouette à coups redoublés ou quand un froid aigu coule sur nous, nous n'avons pas coutume de sentir séparément chaque particule de ce

1. Je note, très accessoirement, qu'au vers 791 du livre IV *oculis*, qui ne convient guère au sens, a été corrigé par certains (assez maladroitement du reste) en *ollis*.

vent et de ce froid, mais plutôt d'éprouver une impression d'ensemble, et nous voyons bien que des coups s'abattent alors sur notre corps exactement comme si quelque objet nous frappait et nous donnait la sensation de son existence matérielle hors de nous. »

Le texte est explicable tel quel. Néanmoins, le verbe *fluit*, au vers 260, surprend : « quand un froid aigu coule [sous-entendu sur nous] » est une expression assez bizarre. On attend plutôt, en effet, un verbe transitif comme le *uerberat* du vers précédent (avec *nos* sous-entendu), et qui cadre, comme sens et comme image, avec le contexte.

On a, il est vrai, rapproché des vers 218 et suivants du même livre :

Perpetuoque fluunt certis ab rebus odores,
Frigus ut a fluuiis, calor ab solé, etc.

Mais ce rapprochement — comme tant d'autres — est factice. *Fluunt*, dans ce dernier passage, signifie « émanent », et il s'agit au vers 219 de la fraîcheur qui émane des rivières : ce qui n'a manifestement aucun rapport, aucune analogie avec le froid aigu, mordant, qui, en hiver, se jette en quelque sorte sur nous (par temps de bise, par exemple) et nous fouette, *comme le vent lui-même*. Tel est bien, en effet, le sens de ce membre de phrase, puisque Lucrèce ajoute, parlant à la fois du vent et du froid, que nous n'en ressentons qu'une impression d'ensemble et que des coups (*plagas*) fondent alors sur notre corps comme si un objet extérieur nous frappait (*uerberet*) et nous révélait ainsi son existence.

C'est pourquoi je suis enclin à penser qu'il convient de corriger *fluit* en *ferit*, terme moins imagé à coup sûr, mais qui rend le passage infiniment plus cohérent. Ajoutons qu'avec *acre ferit frigus* l'allitération de ce début de vers se trouve notablement renforcée, ce qui, lorsqu'il s'agit de Lucrèce, n'est pas une considération négligeable.

IV, v. 611.

Voici, en revanche, un passage du même livre où j'estime, contrairement à la plupart des éditeurs, qui ont imaginé un problème inexistant, qu'il faut conserver telle quelle la leçon des manuscrits.

Nous sommes toujours dans l'exposé de la théorie des « simu-

lacles ». Lucrèce oppose l'ouïe à la vue. Il vient notamment d'expliquer qu'une des différences entre les sons de la voix et les simulacres de la vue est que les sons de la voix, une fois émis, se dispersent dans toutes les directions à la manière des étincelles qui jaillissent d'un foyer, tandis que les simulacres qui provoquent la vision en venant frapper les yeux se déplacent toujours dans l'espace en ligne droite à partir de l'objet d'où ils se sont détachés. Sur quoi il ajoute la réflexion suivante, visiblement accessoire (v. 610-611) :

quapropter cernere nemo
Saepe supra potis est, at uoces accipere extra.

Sens littéral, assurément peu clair au premier abord : « Voilà pourquoi personne ne peut généralement voir par-dessus, tandis que tout le monde peut percevoir du dehors les paroles. »

Notons d'abord le tour elliptique de la phrase, *nemo* impliquant *quisquam* ou *quilibet*, qu'il faut sous-entendre à côté de *uoces accipere*. Peut-être ce tour elliptique, qui n'a pourtant rien d'extraordinaire, a-t-il dérouté les éditeurs. Toujours est-il que les uns, suspectant l'authenticité des deux mots *saepe supra*, les ont arbitrairement corrigés :

soit (Lachmann) en *saepem intra* = à l'intérieur d'une haie, d'une clôture, *intra* et *extra* se répondant automatiquement l'un à l'autre ;

soit (Bernays) en *saepem ultra*, qui donne un sens analogue : on ne peut rien apercevoir à travers une haie ;

soit (Brieger) en *saepta intra*, qui revient au même que *saepem intra*, avec cette différence que *saepta* est un mot du vocabulaire usuel de Lucrèce.

Notons accessoirement que ces diverses conjectures suppriment l'allitération *saepe supra*, qui paraît pourtant bien intentionnelle.

D'autres (Diels, Martin, Bailey) conservent le *saepe supra* des manuscrits, mais veulent voir dans *saepe* un accusatif neutre dépendant de *supra* : l'accusatif d'un nom dont il n'existe nulle part ailleurs aucune trace, mais qu'on retrouverait, selon eux, dans le composé *praesepe*, étable, écurie. Et ils traduisent : « personne ne peut voir par-dessus une muraille ».

Je suis persuadé, pour ma part, qu'il faut conserver *saepe supra*, mais voir dans *saepe* le banal adverbe de temps dont Lucrèce use

à tout propos (et parfois de façon plus ou moins explétive) quand il mentionne un fait d'expérience quelconque. Il n'a ici, comme dans maint autre passage du poème, qu'un sens assez vague et la valeur, qu'il a souvent en pareil cas, d'une cheville : il marque la fréquence ou la constance du fait envisagé¹. On peut, comme bien des fois, le rendre en français, ainsi que je l'ai fait ci-dessus, par « généralement ». — Quant à *supra*, il est non pas préposition, mais adverbe, de même que le *extra* qui lui fait pendant (et antithèse) à la fin du vers.

Le sens est qu'il ne manque pas d'obstacles (tels qu'un pan de mur, par exemple) *par-dessus* lesquels personne ne peut voir, mais au travers desquels il est facile d'entendre, *du dehors*, ce qu'on dit.

IV, v. 1039.

Les manuscrits donnent (v. 1039-1040) :

Namque alias aliud res commouet atque lacessit :
Ex homine humanum semen ciet una hominis uis.

Les éditions reproduisent ce texte tel quel, en mettant à la fin du premier vers une forte ponctuation, point-et-virgule ou deux-points. Mais je pense qu'au lieu de *commouet*, il faut lire *cum mouet* et ponctuer avec une virgule après *lacessit* :

Namque alias aliud res cum mouet atque lacessit,
Ex homine humanum semen ciet una hominis uis.

La phrase se tient ainsi beaucoup mieux, et cela supprime l'asyndète, assez maladroite, que le texte et la ponctuation traditionnels introduisent entre ces deux vers.

Sens : « Car, les causes d'impulsion et d'excitation variant d'un objet à l'autre, l'influence d'un être humain est seule capable de provoquer chez l'homme l'émission de la semence humaine. »

Ai-je besoin de rappeler que l'emploi de l'indicatif après *cum* au sens causal ou explicatif est fréquent et normal chez Lucrèce ?

IV, v. 1125.

Dans ce passage fort connu du livre IV, Lucrèce décrit les prod-

1. On le trouve ainsi employé près de 120 fois dans le poème entier. Cf. notamment VI, 714 (sur les crues annuelles du Nil) : « Is rigat Aegyptum medium per saepe calorem. »

galités ruineuses des amants, leur déchéance morale, le luxe raffiné de leur costume, les bijoux qu'ils portent, etc. « Leur fortune s'en va, dit-il (v. 1123-1124), en étoffes babyloniennes, leurs devoirs restent en souffrance, leur réputation faiblit et chancelle » :

Labitur interea res et Babylonia fiunt,
Languent officia atque aegrotat fama uacillans.

Puis vient, dans les manuscrits, ce vers assez étrange (v. 1125) :

Vnguenta et pulchra in pedibus Sicyonia rident.

Sans ce mot de *unguenta* qui commence le vers, ce serait très clair, très pittoresque et très joliment imagé : « de belles chaussures de Sicyone rient à leurs pieds », — *rident* étant un équivalent particulièrement heureux de *nitent* (qui ne ferait pas le vers). Les chaussures de Sicyone étaient, comme on sait, réputées dans l'antiquité pour leur élégance et pour leur souplesse, mais c'étaient surtout des chaussures de femmes. Lucilius en parle dans un fragment satirique (*Remains of old Latin*, III, n° 1157) :

Et pedibus laeua Sicyonia demit honesta.

On les retrouve dans la *Ciris* (v. 169), quand le poète peint l'infortunée Scylla en proie à un délire de Bacchante et qu'il la montre

... non teneris pedibus Sicyonia seruans.

Cicéron (*De Orat.*, I, 54) dit expressément qu'elles ne conviennent pas à des hommes. Ou plutôt il le fait dire par Socrate, à qui Lysias était venu offrir (selon une tradition apparemment légendaire) un plaidoyer tout rédigé, selon l'usage, pour qu'il le débitât, si bon lui semblait, devant ses juges. Socrate le lut, nous dit Cicéron, le trouva fort bien tourné, fort éloquent, mais le refusa en ces termes : « Si mihi calceos Sicyonios attulisses, non uterer, quamuis essent habiles atque apti ad pedem, quia non essent uiriles. » Dans Lucrèce, il s'agit effectivement de petits-maîtres efféminés, aux pieds desquels on voit rire, dit-il, poétiquement, mais ironiquement, ces belles chaussures de Sicyone. Nous verrons tout à l'heure qu'il en est également question chez Lucien, dans une intention satirique du même genre.

Ceci ne fait pas difficulté. Mais que vient faire là *unguenta*?

Rien d'extraordinaire en soi, évidemment, à ce que ces élégants personnages se parfument et oignent leurs pieds d'essences odoriférantes. Mais peut-on dire que des parfums rient (ou sourient), et surtout pourrait-on dire : « des parfums et de belles chaussures rient à leurs pieds »? Sans doute « rient » ne veut pas dire autre chose que « luisent, brillent » : les parfums luisent, les chaussures luisent. Mais l'alliance parfums-chaussures n'en a pas moins, dans cette phrase, quelque chose de déconcertant... Une correction paraît s'imposer.

L'ingéniosité des commentateurs et des éditeurs s'est, ici encore, donné carrière et les conjectures sont nombreuses. Lachmann lisait : *argentum* ; mais comment croire que ce mot, si simple, si net, se soit altéré en *unguenta*? — Munro a proposé d'abord : *huic lenta*, correction insoutenable, tant pour le sens qu'au point de vue paléographique ; puis : *arguta*, qui est plus mauvais encore. — Giussani conservait *unguenta*, mais supposait gratuitement une lacune avant le vers 1125. — D'autres ont proposé : *inuenta* ; *tegmenta* ; etc.

Je suis, pour ma part, convaincu que ce n'est ni par un autre substantif (tel que *tegmenta* ou *argentum*), ni par un adjectif qu'il faut remplacer *unguenta*, mais par un verbe descriptif, faisant pendant à *rident* et s'harmonisant pour le sens avec lui. J'avais d'abord pensé à *lucent*¹. Mais il y a probablement mieux. Nous avons, en effet, un passage de Lucien, dans le pamphlet intitulé *Le Maître de Rhétorique* (15), où il recommande ironiquement au rhéteur qu'il ridiculise de se chauffer, soit de la crépide athénienne à lanières, bonne, dit-il, pour les femmes (*γυναικεία*), soit de la luxueuse chaussure de Sicyone décorée de feutre blanc : *πίλοις τοῖς λευκοῖς ἐπιπρέπουσα*. Ceci ne nous mettrait-il pas sur la voie? Je lirais volontiers, quant à moi : *ningunt* : « luisent comme neige ».

Ce verbe *ningere* (ou *ninguere*) est généralement impersonnel, tout comme notre verbe « neiger ». Mais le pluriel n'est pas plus extraordinaire que le pluriel du verbe *pluere*, tel qu'il se rencontre, par exemple, chez Stace (*Théb.*, VIII, 417), en parlant de frondes qui font pleuvoir des pierres sifflantes : « *stridentia fundae saxa pluunt* ». La forme *ningunt* se rencontre d'ailleurs (en un sens, il

1. Cf. Héronidas, qui, dans son mime du *Cordonnier*, décrit une série de chaussures de dames, toutes plus brillantes et plus vernissées les unes que les autres, parmi lesquelles les *Σικυώνια* en question (v. 57).

est vrai, plus voisin de sa signification originelle) dans le passage de Lucrèce, où il décrit (II, v. 626 sqq.) les processions par lesquelles se célèbre le culte de Cybèle. Nous y voyons la foule lancer sur le passage du cortège sacré des pièces de monnaie de cuivre et d'argent, et « faire neiger » des roses — blanches peut-être — sur la statue de la déesse et les prêtres qui l'escortent :

ninguntque rosarum

Floribus, umbrantes Matrem comitumque cateruas.

— On peut noter, d'autre part, à titre accessoire, dans Lucrèce lui-même (VI, 736), la forme archaïque *ningues* pour *niues*, qui ne ferait pas le vers.

Il me semble que l'altération du texte, si l'on admet cette correction, s'explique suffisamment par le fait que le pluriel *ningunt* est une forme rare et que le sens qu'il prend ici : « luisent comme neige » est une hardiesse poétique, susceptible d'avoir dérouté les copistes. Il peut aussi y avoir eu influence du mot *languent*, par lequel commence le vers précédent. Enfin, peut-être faut-il tenir compte (quoique ce soit moins vraisemblable) de ce que le mot *unguenta* lui-même revient dans une énumération sept vers plus bas :

Pocula crebra, unguenta, coronae, sarta parantur.

V, v. 1442.

Ce vers 1442 du livre V pose un problème assez curieux. Altéré dans les manuscrits, et l'on peut dire tronqué malgré l'apparence, il s'agit d'en rétablir, si possible, les cinq dernières syllabes, le dactyle et le spondée finals.

Voici le texte du passage (v. 1440-1442) :

Iam ualidis saepti degebant turribus aeuom
Et diuisa colebatur discretaque tellus,
Iam mare ueliuolis florebat propter odores.

L'épithète *ueliuolis* ne se rapporte à aucun nom exprimé ; mais elle appelle naturellement *nauibus* (ou son équivalent *puppibus*), qu'on s'accorde généralement à rétablir après *florebat* ; ce qui donne un sens fort satisfaisant : « déjà la mer se fleurissait de vaisseaux aux voiles légères ».

Mais cela ne résout qu'une partie du problème. Les deux mots

propter odores, parfaitement inintelligibles à cette place, sont une bévue du copiste qui, à la vérité, ne s'explique guère. Il y a bien, dans une autre partie du poème (II, 417), un vers qui se termine de la même façon :

Araque Panthaeos exhalat propter odores,

propter y étant pris adverbialement ; mais on ne voit pas comment une réminiscence intempestive de ce vers lointain aurait pu influencer un copiste, si distrait ou si maladroit fût-il. Il est vrai qu'on peut voir aussi dans *propter odores* une glose explicative d'un lecteur, qui aura voulu indiquer le but, la raison d'être de cette navigation des peuples primitifs : il aura pensé, assez naïvement, que, si leurs vaisseaux parcouraient les mers, c'était pour faire le commerce des parfums, de la Panthae ou d'ailleurs. C'est là¹ une hypothèse qui n'est assurément pas à écarter. Mais on ne peut s'en tenir là.

Il y a dans Servius, *Commentaire à l'Énéide*, VII, 804, à propos de l'emploi poétique du verbe *florere*, une note où il remarque qu'Ennius et Lucrèce en font usage pour peindre tout ce qui brille (*omne quod nitidum est*) et où il cite le passage de Lucrèce sous la forme suivante : *florebat nauibus pontus* (avec apocope, il va sans dire, de l's final de *nauibus*). Mais *pontus* est inadmissible dans ce vers à côté de *mare*, qu'il doublerait, et dont il a visiblement pris la place dans la mémoire de Servius.

Les éditeurs se sont mis martel en tête pour trouver ce qu'il fallait ajouter à *nauibus* (ou *puppibus*) pour achever le vers. Lachmann a proposé *et res*, Munro *urbes*, en rattachant, pour le sens, ces mots au vers suivant, sans la moindre vraisemblance. Marullus, de son côté, avait cru ingénieux de transformer le *pontus* de Servius en *pandis* et d'écrire : *nauibu' pandis*, « des vaisseaux arrondis, pansus ». D'autres encore ont bouleversé le vers à plaisir, par exemple Ellis, qui voulait lire : *proreis florebat opertum*, « la mer fleurissait, couverte de vigies, de timoniers marchant à la voile¹ » ! Certains, enfin, se sont demandé s'il ne faudrait pas voir dans *ueliuolis* un véritable substantif poétique. Beaux exemples, entre tant d'autres, des divagations où la critique verbale peut entraîner les esprits les plus respectables.

1. Je rappelle que *proreus* est un mot grec, qu'on rencontre une fois dans un vers d'Ovide (*Métam.*, III, 634), où il s'agit de navires d'origine lydienne.

Je m'étonne que la correction si simple que je propose ne soit venue à l'idée de personne. Il faut lire, selon moi :

Iam mare ueliuolis florebat nauibus omne.

« Toutes les mers (ou la mer dans toute son étendue) se fleurissaient de navires aux voiles légères. »

Cet *omne*, à première vue, peut paraître plat : ce qui, d'ailleurs, ne serait pas une raison suffisante pour le rejeter, car il y a dans le *De Rerum Natura* bien des platitudes noyées çà et là parmi les images les plus délicates ou les plus grandioses. Mais d'abord il est bien dans le sens. Puis cet adjectif *omnis* est précisément, dans des phrases de ce genre, d'un usage courant chez Lucrèce, et c'est de plus, à tous les cas où il n'a que deux syllabes, un mot formant spondée, fort commode pour terminer certains vers : quelquefois, il n'a guère que la valeur d'une cheville, mais la plupart du temps, au contraire, cette façon de le placer en vedette le souligne, lui donne du relief, surtout lorsqu'il est, comme ici, séparé par plusieurs mots du nom auquel il se rapporte. Si l'on compte les vers du poème de Lucrèce que termine *omnis* à un cas quelconque (*omnis, omnes, omni, omnem, omne*), on en trouvera — en laissant de côté ceux où il est employé substantivement — une centaine. Le relief est souvent obtenu par le rejet au vers suivant du nom sur lequel porte *omnis* (par exemple VI, 1156-1157 : *omne | Languebat corpus*). Mais très souvent aussi le nom précède, dans le corps même du vers ; exemple (VI, 835) :

Et *conamen* utrimque alarum proditur *omne*¹.

René WALTZ.

1. On peut, par surcroît, noter, si l'on veut, *omne* se rapportant à *mare* dans les vers suivants (VI, 441-442) :

Ille in aquam totum se committit, et *omne*
Excitat ingenti sonitu *mare* feruere cogens.
